



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 66

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Thierry FALCONNET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	M. Cyril GAUCHER.
M. André GERVAIS	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Membres titulaires absents :

M. Benoît BORDAT	M. José ALMEIDA pouvoir à M. Rémi DETANG
M. Abderrahim BAKA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Jean-François DODET
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Roland PONSAA	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Louise BORSATO	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Charles ROZOY
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Jean DUBUET	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-Louis DUMONT	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Patrick BAUDEMONT	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Jean-Frédéric COURT	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Florence LUCISANO
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Association « Vélotour » - Organisation du Dijon Vélotour 2014 - Demande de subvention

L'association « Vélotour » sollicite, auprès de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, une subvention à hauteur de 17 000 € pour l'organisation de la neuvième édition du Dijon Vélotour, le 7 septembre 2014 dont le budget prévisionnel s'élève à 117 500 €.

Les recettes prévisionnelles se répartissent comme suit :

- Subventions 31 500 €
(dont Ville de Dijon 5 000 € - Grand Dijon 17 000 € - Conseil Général 5 000 €)
- Partenariats privés 35 000 €
- Participants et produits annexes 51 000 €

Cette manifestation a connu une augmentation importante du nombre de participants depuis 2006. De 3 000 participants en 2006, les éditions 2010 et 2011 ont atteint les 10 000 participants. En 2012, leur nombre a volontairement été bloqué à 8 000 pour des raisons de logistique, de sécurité et de confort des participants (fluidité du parcours). Le nombre de participants de l'édition 2013 s'est élevé à 7 003 (diminution due aux conditions climatiques annoncées).

Pour information, le bilan financier de l'édition 2013 du Dijon Vélotour fait apparaître un excédent à hauteur de 3 102,82 € pour un total de dépenses d'un montant de 91 725,18 € et de recettes de 94 828 € (Ville de Dijon 5 000 € - Grand Dijon 17 000 € - Conseil Général de Côte d'Or 4 000 € - Partenaires privés 26 810 € - Participants 42 018 €).

Dijon Vélotour est une manifestation qui permet notamment de contribuer au développement de l'usage du vélo en milieu urbain et à la valorisation du patrimoine de l'agglomération dijonnaise.

Le circuit 2014 sera consacré à l'Ouest de Dijon après trois années passées à l'Est de Dijon. Au programme, notamment l'éco-quartier de l'Arsenal, le lieu d'éducation artistique et de création jeune public « La Minoterie », le quartier de la Fontaine d'Ouche et la Cité de la Gastronomie.

Compte tenu du résultat excédentaire qui ressort du bilan financier de l'édition 2013 qui se conjugue à la volonté d'optimiser l'utilisation des fonds publics, il est proposé de fixer à 15 300 €, contre 17 000 € l'an passé, le montant de la subvention attribuée à l'association « Vélotour » pour l'organisation de l'édition 2014 du Dijon Vélotour.

Le versement de cette subvention interviendra selon les modalités définies dans la convention de financement entre la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise et l'association « Vélotour » jointe à la présente délibération.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'accorder** une subvention de 15 300 € à l'association « Vélotour » pour l'organisation du Dijon Vélotour, le 7 septembre 2014 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de financement entre la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise et l'association « Vélotour » ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de cette décision.